

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/12/2025 - 14163 - 2016 B 00570 - 751 839 010 - A VOIR

A VOIR
EURL au capital de 4.500 €
Siège social : 12 rue des Acacias – 45480 Charmont-en-Beauce
RCS ORLEANS : 751 839 010

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE
statuant sur les comptes de l'exercice
2024

Le soussigné Monsieur KANTE étant l'associé unique de la société AVOIR, entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, détenant 300 parts sur 300, a pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 qui est soumise à l'approbation de l'associé.
- Quitus donné au gérant, Monsieur KANTE, pour sa gestion qui est soumis à sa seule approbation.
- Renouvellement du mandat de gérant en la personne de Monsieur KANTE, jusque l'approbation des comptes de l'exercice se terminant le 31/12/2025 qui est soumis à sa seule approbation.
- Affectation du bénéfice comptable de 8 048€ en « Report à nouveau », après l'affectation du résultat le compte présente un solde de 1 822€.
- Monsieur KANTE a perçu 34 750€ de rémunération annuelle.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le gérant et unique associé

Monsieur KANTE
Le 30/06/2025



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	2024-01-01	et clos le	2024-12-31	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
A VOIR			12 Rue DES ACACIAS		
SIRET 7 5 1 8 3 9 0 1 0 0 0 0 2 0			45480 CHARMONT EN BEAUCE		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal			Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit 0		
Bénéfice imposable à 15 % 0			Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 % 0		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 % 0		PV à long terme imposables à 19 % 0		PV exonérées (art. 238 quindecies) 0	
Autres PV imposables à 19 % 0		PV à long terme imposables à 0 % 0			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
France ruralités revitalisations FRR, 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art 44. quindecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) 0		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% 0	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% 0					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒			Si oui, indication du logiciel utilisé MyUnisoft Comptabilité		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Société ou indépendant : S			Société ou indépendant :		
CABINET SAVARY					
18 B PROMENADE DE GUINETTE					
91150 ETAMPES Tél:			Tél:		
OGA/OMGA			Identité du déclarant:		
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Date: 2025-02-07 Lieu: CHARMONT EN BEAUCE		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Qualité et nom du signataire:		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Signature :		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS															
Montant global brut des distributions				payées par la société elle-même		a									
				payées par un établissement chargé du service des titres		b									
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)						c									
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d									
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus :						e									
Libellé						Montant									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI						i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI						j									
Montant des revenus répartis						TOTAL (ligne a à e)									
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS															
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SCA : associés gérants - SEP : sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette impôt sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements, forfaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société									
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des versements versés :							
								à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titres de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titres de frais de professionnels, autre que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
						indemnités forfaires		Remboursements		indemnités forfaires		Remboursements			
Mr KANTE 12 Rue DES ACACIAS 45480				Gérant Mahamadou 300		2024		34 750							
K DIVERS															
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)															
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRERPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION															
Rémunérations				Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)											
				Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages											
MVLT imposées				à 0 %		à 15 %		à 19 %							
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice															
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice															
MVLT réalisée au cours de l'exercice															
MVLT restant à reporter															
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS															
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice															
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice															

Désignation de l'entreprise		A VOIR				Néant *		
Adresse de l'entreprise		12 Rue DES ACACIAS		45480		CHARMONT EN BEAUCE		
SIRET		7 5 1 8 3 9 0 1 0 0 0 0 2 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
						Exercice N clos le 2024-12-31		
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions		
				1		2		
						3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	43 922	030	38 150	5 772	
	Immobilisations financières * (1)		040	1 100	042		1 100	
	Total I (5)		044	45 022	048	38 150	6 872	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 083	052		9 083	
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	73 710	070	1 600	72 110	
		Autres * (3)	072	60 578	074		60 578	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	3 201	086		3 201	
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	146 573	098	1 600	144 973	
Total général (I + II)		110	191 594	112	39 750	151 844		
PASSIF						Exercice N NET		
						1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			3 000		
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126			300		
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		)	132	37 019	
	Report à nouveau		134			(43 245)		
	Résultat de l'exercice		136			8 048		
	Subventions d'investissement		137					
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142			5 122		
Provisions pour risques et charges		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			19 222		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			44 870		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	7 995	)	172	19 942	
	Comptes courants d'associés		173			259		
	Autres dettes		175			62 430		
	Produits constatés d'avance		174					
	Total III		176			146 723		
Total général (I + II + III)		180			151 844			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 998
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Designation de l'entreprise		A VOIR						Néant ☐	Exercice N clos le	
A - RESULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)								2024-12-31
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue *	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	1 559	
			Services *			217		218	249 975	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222	(22 917)
	Production immobilisée *								224	
	Subventions d'exploitations reçues								226	
	Autres produits								230	4 143
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	232 761
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234	
	Variation de stock (marchandises)								236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238	50 049
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240	
	Autres charges externes		(dont crédit-bail : - mobilier		2 937	- immobilier	)	242	85 483	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)					243	500	244	4 240	
	Rémunérations du personnel								250	73 685
	Charges sociales								252	7 488
	Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39,1-2°, al.3 du CGI)					255		254	1 998	
	Dotations aux provisions								256	
	Autres charges	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger			259		262	83	
			Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)								264	223 026	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	9 736	
Produits financiers								(III)	280	
Produits exceptionnels								(IV)	290	
Charges financières								(V)	294	178
Charges exceptionnelles	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger			347		(VI)	300	1 509	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348					
Impôts sur les bénéfices								(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310	8 048	
B - RESULTAT FISCAL		Rep. le bén. compt. c. 1, déf. compt. c. 2				312	8 048	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316					
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles				322					
	Impôts et taxes non déductibles				324					
	Divers dt intérêts excédentaires cptes crts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			330	5 710	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					

DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprise nouvelle (44 sexies)		986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		342	
				Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989				
	Zone restruct. défense (44 terdecies)		127		Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181			
	ZFANG 44 quaterdecies		345		Investissements outre mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit				346		350	4 131
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)				655			
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)				643			
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)				645			
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)				647			
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)				648			
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641			
		Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990			
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéf. c. 1, déf. c. 2					352	9 627	354		
Déficits	Déficit de l'exerc. reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables 23 234 dont imputés sur le résultat :						360	9 627	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéf. c. 1, déf. c. 2					370	0	372		

I REINTEGRATIONS DIVERSES					Montant		
Charges diverses réintégréable					4 201		
Pénalités					1 509		

II DEDUCTIONS DIVERSES					Montant		
Remboursement de sinistre					4 131		

I		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations (2)		Diminutions (3)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
ACTIF IMMOBILISE																		
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial				400		402		404	0	406						
		Autres				410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains				420	0	422	0	424	0	426	0						
	Constructions				430	13 000	432		434		436	13 000						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels ¹⁾				440		442	850	444		446	850						
	Installations générales, agencements, aménagements divers				450		452		454		456							
	Matériel de transport				460	24 500	462	4 148	464		466	28 648						
	Autres immobilisations corporelles				470	1 423	472		474		476	1 423						
Immobilisations financières					480	1 100	482		484		486	1 100						
TOTAL					490	40 023	492	4 998	494		496	45 022						
II		AMORTISSEMENTS						Montant des amortissements au début de l'exercice (1)		Augmentations : dotations de l'exercice (2)		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises (3)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice (1+2-3) (4)				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																		
Fonds commercial								495		497		498		499				
Autres Immobilisations incorporelles								500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains							510		512		514		516				
	Constructions							520	10 501	522	1 300	524		526	11 801			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							530		532	107	534		536	107			
	Installations générales, agencements, aménagements divers							540		542		544		546				
	Matériel de transport							550	24 346	552	472	554		556	24 818			
	Autres immobilisations corporelles							560	1 305	562	118	564		566	1 423			
TOTAL								570	36 152	572	1 998	574		576	38 150			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé			Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
											Court terme *		Long terme					
													19 %		15% ou 12.8%		0 %	
Total			578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19% (1)							579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL										596		585		597		599		

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-HOT-SPa

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

A VOIR

Néant ☐

I										RELEVÉ DES PROVISIONS -AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS					Montant au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : reprises de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice					
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires			600	0	602	0	604	0	606	0								
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %			601	0	603	0	605	0	607	0								
	Autres provisions réglementées *			610	0	612	0	614	0	616	0								
Provisions pour risques et charges				620	0	622	0	624	0	626	0								
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations			630	0	632	0	634	0	636	0								
	Sur stocks et en cours			640	0	642	0	644	0	646	0								
	Sur comptes clients			650	1 600	652	0	654	0	656	1 600								
	Autres provisions pour dépréciation			660	0	662	0	664	0	666	0								
TOTAL				680	1 600	682	0	684	0	686	1 600								
A MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								Dotations		Reprises									
Fonds commercial								681	0	683	0								
Autres immobilisations incorporelles								700	0	705	0								
Terrains								710	0	715	0								
Constructions								720	0	725	0								
Installations techniques, matériel et outillage								730	0	735	0								
Inst. générales, agencements et aménagements divers								740	0	745	0								
Matériel de transport								750	0	755	0								
Autres immobilisations corporelles								760	0	765	0								
TOTAL								770	0	775	0								
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD														780	0				
II DÉFICITS REPORTABLES																			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)▯										982	23 234								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)▯				982 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)▯				982 ter	0								
Déficits imputés										983	9 627								
Déficits reportables										984	13 607								
Déficits de l'exercice										860	0								
Total des déficits restant à reporter										870	13 607								
III DIVERS																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)				325	0	381	0								
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	0										
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	0	380	0								
N° du centre de gestion agréé										388	0								

Montant de la TVA collectée	374	43 241
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	16 700
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI ¹⁾	397	0
1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent. Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD. (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A VOIR		Néant *	
Exercice ouvert le : 2024-01-01		et clos le : 2024-12-31		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	1
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	251 534
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	251 534
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	4 131
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	4 143
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	90 946
Variation négative des stocks				145	22 917
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	34 036
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	10 550
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	83
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	158 532
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	97 146
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	97 146
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	251 534
Effectifs au sens de la CVAE *				023	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	0
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4	016	3 1 / 1 2 / 2 0 2 4
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐

Exercice clos le 2024-12-31

SIREN 751839010

Dénomination de l'entreprise A VOIR

Adresse (voie) 12 Rue DES ACACIAS

Code postal 45480 Ville CHARMONT EN BEAUCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'CTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'CTIONS CORRESPONDANTES	904	300
Total des lignes 901 + 903	905		Total des lignes 902 + 904	906	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre(2)	Mr	Nom de famille	KANTE	Prénom(s)	Mahamadou
Nom d'usage		% de détention	100	Nb de parts ou actions	300
Naissance :	Date	N° de département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	12	Voie	Rue	DES ACACIAS
Code Postal	45480	Commune		Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient
directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

Exercice clos le 2024-12-31

SIREN 751839010

Dénomination de l'entreprise A VOIR

Adresse (voie) 12 Rue DES ACACIAS

Code postal 45480 Ville CHARMONT EN BEAUCE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	905	0	
--	-----	---	--

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

2069-RCI-SD

2024

Exercice ouvert le : 2024-01-01

Et clos le : 2024-12-31

Dénomination de l'entreprise A VOIR Néant ☒
SIREN de l'entreprise 751839010 PME au sens communautaire (Cocher la case) ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

I	REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt		Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		3	
II	CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III	CAS PARTICULIERS		
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

IV MECENAT -Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire	Intermédiaire	Valeur de la contrepartie
------------------	-------------------	--------------	---------------	---------------------------